

Le pâturage tournant : un atout pour valoriser les ressources herbagères et renforcer l'autonomie alimentaire de l'exploitation

L'enjeu est d'organiser, sur les surfaces disponibles de l'exploitation, un système de pâturage tournant capable d'offrir une ressource en herbe en quantité et en qualité adaptée aux besoins alimentaires du troupeau.

La conduite d'un troupeau au pâturage est fortement tributaire des prises de décisions concernant l'alimentation en bergerie et l'herbe disponible. Cette dernière est influencée par la nature et la structure des surfaces offertes, les itinéraires techniques culturaux et la météorologie.

La conduite en pâturage tournant permet d'optimiser la gestion des ressources en herbe, limitant son gaspillage. Elle accompagne une utilisation raisonnée des stocks existants, fourrages et céréales. Ainsi, elle favorise l'autonomie alimentaire de l'élevage.

Comment construire son système de pâturage tournant ?

Plusieurs éléments doivent être pris en compte :

- ▶ L'accessibilité des parcelles : proximité des bâtiments d'élevage, clôtures (fixes ou mobiles), exposition, relief, abreuvement.
- ▶ La nature du couvert, le choix des espèces et des variétés végétales : favoriser les associations graminées et légumineuses, jouer sur les différences de précocité entre parcelles.

PRECOCITE DES ESPECES VEGETALES : EXEMPLES

Précocité	Espèces végétales
Précoces	ray-grass italien, ray-grass hybride, céréales immatures, colza fourrager
Semi-tardives	ray-grass anglais, dactyle
Tardives	fétuque, prairie naturelle

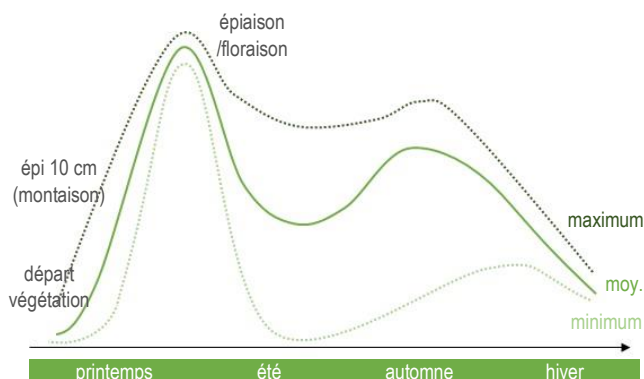
- ▶ Des parcelles en nombre et taille adaptés pour limiter la durée des passages : 1/2 journée à 3 jours (maximum) pour éviter deux cisaillements successifs par les animaux et un piétinement excessif.
- ▶ Le mode de valorisation des parcelles : pâturage exclusif ou avec fauche, modulable selon les spécificités des parcelles.
- ▶ La surface totale offerte au pâturage : en fonction du potentiel du sol, 5 à 9 ares/brebis en début de saison de pâturage (février mars) puis 3 à 4 ares/brebis en avril mai et 5 à 9 ares ensuite, voire plus avec le ralentissement et l'arrêt de l'activité végétale dès mi-juin.



Fiche technique n°5

ILLUSTRATION DE LA DYNAMIQUE DE CROISSANCE JOURNALIÈRE DE L'HERBE AU COURS D'UNE ANNÉE

Source : Chambre d'agriculture Aquitaine



Comment piloter son système de pâturage tournant ?

1/ Mise à l'herbe précoce

- ▶ Dès 150 degrés jour cumulés à partir du 1^{er} février, les prairies précoces telles que les ray-grass sont à surveiller. Les sommes de températures se calculent en additionnant les moyennes quotidiennes avec un minimum de 0 °C et un maximum de 18 °C.
- ▶ Dès 150 m³ d'herbe disponible par UGB pâturant (8 à 9 cm de hauteur d'herbe en moyenne) sur l'ensemble des parcelles et si la portance du sol le permet, la mise à l'herbe doit être envisagée.

2/ Gestion du pâturage

- ▶ Mesurer les hauteurs d'herbe à l'aide d'un stick ou avec le repère visuel « à la botte » : 5 cm à la pointe du pied, 15 cm à la cheville.

HAUTEUR D'HERBE

Source : Institut de l'élevage



- ▶ L'entrée sur une parcelle doit se faire à 15 cm de hauteur d'herbe maximum pour éviter les refus.
- ▶ La sortie d'une parcelle est fixée à 5 cm de hauteur d'herbe minimum pour favoriser l'appétence et l'ingestion en offrant une herbe au

stade feuillu pour les graminées, et éviter le surpâturage.

- ▶ Des contrôles de la pousse de l'herbe doivent être réalisés pour maintenir un volume d'herbe d'avance de 200 à 250 m³/UGB pâturant en modulant les apports en bergerie : deux contrôles à trois semaines d'écart au début de la mise à l'herbe et deux autres contrôles positionnés autour de l'explosion (2^e quinzaine d'avril) et du ralentissement (1^{ère} quinzaine de juin) de l'activité végétale.
- ▶ Les animaux doivent disposer d'un temps suffisant de pâturage pour prélever l'herbe nécessaire à couvrir leurs besoins alimentaires. Pour optimiser l'appétit des animaux, il est nécessaire de changer de parcelle régulièrement, idéalement chaque demi-journée.
- ▶ Quand le volume d'herbe d'avance devient trop important, les parcelles dont le stade végétatif est trop avancé doivent être écartées du pâturage et réorientées vers la constitution des stocks. Une gestion par la fauche doit suivre sans tarder de façon à pouvoir réintroduire ces parcelles dans la rotation lors du ralentissement de l'activité végétale estivale.



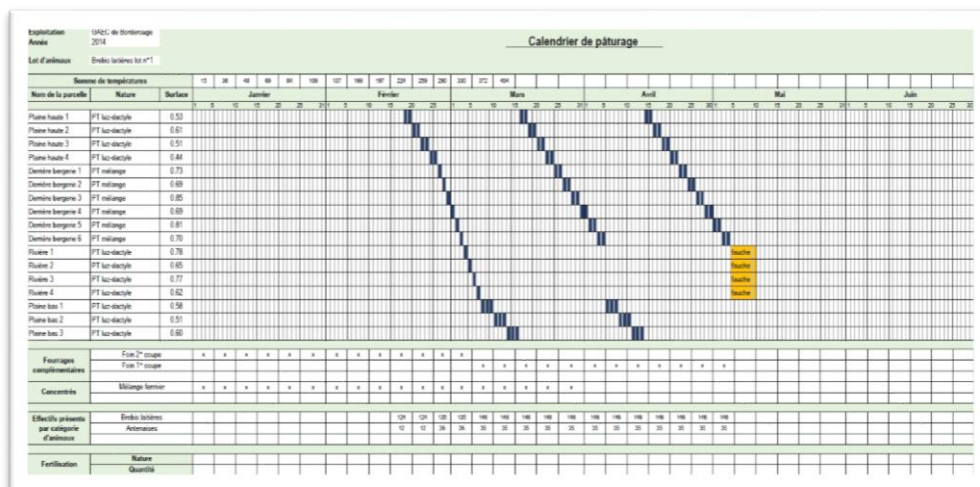
3/ Tenir un calendrier de pâturage

Le calendrier de pâturage permet d'acquérir des repères à analyser et utilisables l'année suivante. Les informations à recueillir sont :

- ▶ Le temps quotidien de présence des animaux sur une parcelle,
- ▶ Les autres modes de gestion (fauche ou affouragement en vert),
- ▶ Le nombre d'animaux,
- ▶ Les apports d'aliments distribués en bergerie.

EXEMPLE DE CALENDRIER DE PÂTURAGE

Source : Chambres d'agriculture



Points de vigilance, critères de réussite

Vis-à-vis des brebis : attention à la transition alimentaire

- ▶ Éviter les changements brutaux d'alimentation en réduisant progressivement les apports en bergerie au cours des 10 à 15 premiers jours.
- ▶ Prévoir une cure de magnésium un mois avant la mise à l'herbe pour éviter la tétanie d'herbage.
- ▶ Si le stade végétatif de l'herbe est peu avancé, la distribution d'huile de paraffine en bergerie sur la ration est recommandée (10 à 12 g/brebis/jour).
- ▶ Maintenir un apport de fourrage grossier pour assurer la rumination, surtout lorsque l'herbe n'est pas assez mature (trop riche en eau et en azote) à la mise à l'herbe et lors des reprises de l'activité végétale en été ou en automne.
- ▶ À la reproduction, un flushing sous forme de concentrés en bergerie est nécessaire. S'abstenir de faire pâturer des légumineuses et de l'herbe trop tendre 20 jours avant et après la lutte.
- ▶ Veiller à ce que les animaux ne soient pas sans eau plus de 4 heures par jour en période chaude.
- ▶ Pour surveiller le parasitisme, deux traitements sont recommandés : le premier au plus tard 15 jours avant la pose des éponges et le second à l'entrée en bergerie ou un mois avant l'agnelage si la conduite au pâturage se prolonge tard jusqu'à la mise bas.
- ▶ Conserver et distribuer un stock de fourrage sec et de qualité en cas d'intempérie.

Vis-à-vis des surfaces

- ▶ Les accès aux parcelles pâturées doivent être drainés, stabilisés et suffisamment larges.
- ▶ En cas de forte pente, le redécoupage avec les clôtures doit être réalisé horizontalement afin d'éviter la création de refus sur les zones basses et du surpâturage sur les parties hautes des parcs.
- ▶ Pour activer la pousse de l'herbe et avancer la date d'entrée des animaux au pâturage, un apport d'azote en fin d'hiver à raison de 30 unités / ha est bénéfique. Pour éviter tout accident digestif sur les animaux, il faut systématiquement respecter un écart d'une vingtaine de jours entre l'apport d'engrais minéral azoté et l'entrée des animaux sur la parcelle fertilisée.
- ▶ Respecter un temps de repos suffisant entre chaque gestion des parcelles, surtout en période de stress hydrique, afin de préserver le couvert végétal et ses réserves racinaires.
- ▶ Privilégier la mixité graminées / légumineuses dans les mélanges prairiaux pour économiser les apports d'engrais azoté.
- ▶ Un apport sous forme de compost à l'automne est recommandé pour couvrir les besoins en P et K des prairies (cf. fiche n° 9) : sur système intensif, 6 à 8 m³/ha sont nécessaires en entretien.

Témoignage : Joël Soulié, éleveur de brebis Lacaune sur le Rayon de Roquefort



Joël Soulié élève 340 brebis de race Lacaune et produit 125 000 litres de lait qu'il livre à l'industrie fromagère de Roquefort. Son exploitation de 61 ha de SAU, dont 52 ha de SFP, est située en moyenne montagne dans les Monts de Lacaune à 700 mètres d'altitude. Le système de récolte des fourrages se fait principalement sous forme de foin en vrac ventilé séché en grange.

« Suite à des difficultés récurrentes pour gérer correctement l'herbe au pâturage, j'ai demandé à mon technicien de m'accompagner pour mettre en place un système de pâturage tournant rationalisé. J'ai démarré ce suivi en 2003. Initialement, les animaux étaient conduits en pâturage continu sur quatre grandes parcelles : une prairie naturelle, deux prairies de longue durée et un dérobé de ray-grass italien, soit 18 ha au total. J'ai réaménagé cette surface progressivement et **je dispose aujourd'hui de 20 parcs de surfaces homogènes** pour une surface équivalente.

Dès la première année de conduite du troupeau en pâturage tournant, j'ai constaté une forte réduction des refus alors que je devais passer le gyrobroyeur 2 à 3 fois sur l'ensemble de ces surfaces entre le mois de mai et la fin octobre. J'ai aussi réduit les apports alimentaires en bergerie sous forme de concentré azoté et de fourrage distribué grâce à une meilleure connaissance des ressources en herbe et de leur gestion. Cela s'est traduit par un report de stock significatif : 20 tonnes de fourrages, 8 tonnes de céréales et la quasi-disparition de concentré azoté en période de pâturage. Aujourd'hui, **je produis mon lait uniquement avec les fourrages récoltés sur l'exploitation, les céréales produites et l'herbe pâturée.** J'ai aussi observé une meilleure persistance laitière et une nette amélioration de la richesse du lait dès la mise à l'herbe : je produis en moyenne 360 litres de lait par brebis traite pour un taux de MSU de 132 g/litre.

Du côté de la gestion des surfaces, le débrayage pour la fauche de parcelles habituellement pâturées m'a permis de constituer un stock fourrager supplémentaire et j'adapte mieux la fertilisation azotée. Je réalise, début février, un seul épandage d'engrais minéral à raison de 30 unités par hectare sur les 3,5 ha de dérobés de RGI au lieu des 80 unités apportées en deux fois auparavant. Enfin, j'ai constaté que le surpâturage avait disparu des zones hautes de mes parcelles et que le couvert végétal en général n'est plus détérioré.

Depuis 2003, j'ai nettement amélioré l'autonomie de production de mon atelier et sa rentabilité économique.

DOCUMENT RÉALISÉ PAR

CNBL
Comité National
Brebis Laitières

INSTITUT DE
L'ÉLEVAGE

AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE

Centre Départemental de l'Élevage Ovin

MAISON DE L'ÉLEVAGE
EDF au Tarn

SERVICE
ÉLEVAGE

UNITEC

AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE

FranceAgriMer